

Participe passé en –é, infinitif en –er ou imparfait en ait, ais ou aient

Un participe passé en –é peut être remplacé par un participe passé du 2^{ème} ou 3^{ème} groupe mais jamais par un infinitif.

Exemple : La chat a mangé. → Le chat a pris. (participe passé de prendre)

Un infinitif en -er peut être remplacé par un infinitif du 2^{ème} ou 3^{ème} groupe.

Exemple : Le chat la regarda se cacher. → Le chat la regarda se prendre. (infinitif de prendre)

Après les verbes **avoir** et **être**, on emploie le **participe passé**.

Après les verbes **voir**, **faire**, **devoir**, **pouvoir** et les mots **à**, **de**, **pour**, on emploie l'**infinitif**.

Attention à ne pas confondre avec l'**imparfait**. Dans ce cas on peut dire **prenait** (ou ais ou aient).

Les élèves **installaient** les tables dans la salle de classe.

Les élèves **prenaient** les tables dans la salle de classe.

Attention : Parfois le participe passé peut s'accorder :

- Lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire être au passé composé :
Les enfants sont rentrés.
- Lorsqu'il est utilisé comme adjectif : Les filles fatiguées dorment dans le bus.

Participe passé en –é, infinitif en –er ou imparfait en ait, ais ou aient

Un participe passé en –é peut être remplacé par un participe passé du 2^{ème} ou 3^{ème} groupe mais jamais par un infinitif.

Exemple : La chat a mangé. → Le chat a pris. (participe passé de prendre)

Un infinitif en -er peut être remplacé par un infinitif du 2^{ème} ou 3^{ème} groupe.

Exemple : Le chat la regarda se cacher. → Le chat la regarda se prendre. (infinitif de prendre)

Après les verbes **avoir** et **être**, on emploie le **participe passé**.

Après les verbes **voir**, **faire**, **devoir**, **pouvoir** et les mots **à**, **de**, **pour**, on emploie l'**infinitif**.

Attention à ne pas confondre avec l'**imparfait**. Dans ce cas on peut dire **prenait** (ou ais ou aient).

Les élèves **installaient** les tables dans la salle de classe.

Les élèves **prenaient** les tables dans la salle de classe.

Attention : Parfois le participe passé peut s'accorder :

- Lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire être au passé composé :
Les enfants sont rentrés.
- Lorsqu'il est utilisé comme adjectif : Les filles fatiguées dorment dans le bus.